

L'été a permis à chacun de constater l'effort constant réalisé par la municipalité pour maintenir notre ville propre et fleurie. Notre ambition étant de maintenir notre première fleur obtenue en 2003. Nous avons donc déposé cette année un nouveau dossier dans ce sens auprès du jury régional de fleurissement. Ors, je viens d'apprendre avec satisfaction que nous venons d'obtenir notre deuxième fleur nationale, signe de reconnaissance des efforts consentis par la ville mais aussi par chacun d'entre nous. Soyez en remercié.

Les travaux de l'été

La rentrée est maintenant effective. C'est l'occasion de faire un rapide état des lieux de certains travaux réalisés pendant les vacances scolaires. Tout d'abord pour ce qui concerne les écoles, nous avons aménagé le préau de la maternelle Jaurès, réalisé des travaux électriques dans la salle informatique, posé des rideaux occultant dans le dortoir de la maternelle Sarraill ainsi que dans la salle informatique et acheté 30 lits avec de la literie pour la sieste des petits de maternelle. De plus, le jour de la rentrée scolaire des élus ont distribué une plaquette d'information réalisée par les

services de la mairie afin de sensibiliser chacun d'entre nous à la sécurité aux abords des écoles. La commission urbanisme va travailler dans les semaines qui viennent à la sécurisation du périmètre de la sortie des écoles rues Jean Jaurès, Sarraill et Dauvet. Les travaux à réaliser seront inscrits au budget 2005.

Dans le domaine sportif, les deux terrains de tennis en plein air ainsi que le mur d'entraînement ont été restaurés. Au COSEC, nous avons refait une partie du marquage au sol et remplacé les buts de handball afin de les mettre en conformité. La construction de la salle de gymnastique suit son cours et nous devrions tenir les délais annoncés à savoir fin novembre. Les services travaillent aussi sur la réfection de la main courante du terrain de football annexe.

Pour ce qui concerne le lourd dossier des mises aux normes des équipements publics communaux, nous avons terminé la deuxième phase de travaux sur les feux tricolores ainsi que la mise en sécurité des mâts d'éclairage public rues Jean Jaurès, Jules Guesde et Salengro. Pour des raisons de sécurité, nous avons aussi changé l'armoire électrique des terrains de tennis en plein air.

Cet aperçu de quelques uns des travaux réalisés pendant les vacances montre bien l'ampleur de la tâche que nous avons à réaliser en 2004 avec un budget d'investissement de près de 2 000 000 d'euros.

Enfin, je souhaite terminer mon propos sur le lancement officiel du site Internet de la ville le 1^{er} octobre prochain. Cet engagement que nous avons pris est maintenant réalisé. Il permettra à chacun d'entre vous d'être en contact direct avec l'ensemble des services qui sont offerts sur la ville. Véritable mine d'informations, cet outil est au service de tous les Maripontains.



Pascal LANDREAT
Maire
Vice-président de la CAT

- p 2 Jumelage**
Fraternité franco-arménienne
- p 3 Cadre de vie**
Tags et graffitis
- p 4 Urbanisme**
Révision du PLU
- p 5 Associations**
Jeunes Sapeurs Pompiers
- p 6 Economie**
Hostellerie de Pont-Sainte-Marie
- p 7 Formation**
CFA interprofessionnel
- p 8 Culture**
A lire
- p 9 Culture**
Mosaïques
- p 10 Environnement**
Pour une ville propre
- p 11 NTIC**
Site Internet
- p 12 Histoire**
Il était une fois...
- p 13 Agenda**
A voir
- p 14 Actualité**
Solidarité
Sécurité
Fêtes des mères
AFMD
Inauguration de l'orgue Chazelle
Handicapés
Pèle Mêle
Journées du patrimoine de pays
18 Juin
Fleurissement
Chantier été
- p 26 Pratique**
- p 27 Conseil municipal**
- p 28 Etat civil**

Fraternité franco-arménienne Une amitié naissante

Pendant quatre jours, une délégation arménienne était en visite dans le département afin d'officialiser les liens de jumelage avec notre ville

C'est l'histoire d'une fabuleuse rencontre. Mai 2003, la ville de Pont-Sainte-Marie et l'Association pour l'Accueil des Aînés et des Travailleurs Migrants organisaient une soirée consacrée à l'Arménie avec exposition, film documentaire, concerts d'instruments traditionnels et danses folkloriques. L'occasion pour chacun de mieux connaître ce pays, petit par sa superficie, mais grand par la richesse de ses habitants. Près de 300 personnes ont alors découvert cette communauté, très présente dans l'agglomération troyenne. Petit à petit, des liens d'amitié et de profond respect se sont tissés entre ces deux peuples, pourtant séparés par des milliers de kilomètres. Une idée de jumelage germe déjà dans la tête du Maire de Pont-Sainte-Marie.

Une amitié naissante

Janvier 2004, Pascal Landréat, Alain Laude, directeur de l'AATM et Gaspar Kouzoukian, personnalité arménienne très connue dans son pays et responsable d'entreprise à



Les arméniens ont découvert la renommée de la cuisine française lors de leurs différents repas (ici à Pouy sur Vannes)

Pont-Sainte-Marie, sont invités officiellement par les autorités arméniennes.

En route donc pour Erevan, capitale arménienne. Au programme, quatre jours durant lesquels la délégation rencontre trois ministres, le conseiller du Président de la République et le Maire d'Acharak, ville de 30 000 habitants. Les prémices d'un jumelage commencent à prendre forme grâce au protocole signé entre les deux maires, engageant ainsi les deux villes à mettre en place des relations de solidarité économiques et culturelles.

Quatre jours soutenus

Juin 2004, Pont-Sainte-Marie accueille à son tour Ashot Ghalachyan, maire d'Acharak, Rushan Mkrtychyan, son premier adjoint, Narine Martirosyan, Directrice d'école et Karapet Navasardyan, Architecte. Pendant quatre jours, ces personnalités ont visité le Collège Eureka, l'usine de traitement des déchets "Tri'Val'Aube", les services de la mairie, les écoles primaires de la commune, Troyes à travers une visite guidée de la ville, les magasins d'usines Mac Arthur Glenn, un vignoble à Celles sur Ource et les services de la TCAT. Ils ont également participé à l'appel du 18 juin et aux Journées du Patrimoine de Pays organisés en parallèle durant le week-end.

Un exemple d'intégration

Un séjour dense mais riche en apprentissage pour les représentants de ce pays qui a gagné son indépendance depuis quelques années, au prix de nombreuses souffrances (le régime communiste sous l'occupation soviétique, le génocide arménien en 1915 et le terrible tremblement de terre de 1988). "La communauté arménienne est un exemple d'intégration. Elle a su préserver la richesse de sa culture tout en s'intégrant dans la société française. Les conditions de vie difficiles de ce pays ont forgé le caractère des Arméniens : ils sont patients, travailleurs et très respectueux des traditions. Dans leur lutte incessante contre les envahisseurs, ils ont aussi le sens de l'entraide et du patriotisme. Et ajoutons-y aussi une fabuleuse hospitalité !". Le Maire de Pont-Sainte-Marie ne tarit pas d'éloges envers ses nouveaux amis. L'Arménie a encore du chemin à parcourir et dans ce contexte, le pouvoir du pays a encore beaucoup à accomplir. Les liens tissés entre la France et l'Arménie permettront certainement à ce pays de se développer dans les années à venir et de faire partager au monde entier l'ensemble de ses richesses. C'est en tout cas la mission que s'est fixée Pont-Sainte-Marie.



Remise de présents entre les deux maires des villes lors de l'accueil officiel de la délégation arménienne

Tags et graffitis

La ville contre-attaque



La "pollution visuelle", au même titre que la pollution acoustique ou atmosphérique, est un phénomène qui peut très vite nuire à la qualité de vie d'une ville. Actuellement, les tags et les graffitis défigurent certains lieux de la commune. La municipalité a donc décidé d'agir

Immobilier, habitations individuelles et commerces font l'objet de multiples dégradations. Les tags et les graffitis font partie de celles-ci. Ces actes d'incivilité dégradent peu à peu le cadre de vie des habitants et le paysage urbain. Afin de remédier au mieux à cette situation, et soucieuse de maintenir la qualité de ses habitants, la Ville se propose d'intervenir directement dans le cadre d'une campagne d'enlèvement des graffitis.

Véritables fléaux urbains

L'enlèvement des graffitis sur les propriétés privées ne relève, en principe, pas de la compétence de la commune. Néanmoins, face à la montée de ce phénomène, la lutte contre ce "véritable fléau urbain" est devenue un objectif de la Ville de Pont-Sainte-Marie. Le Conseil Municipal a décidé de mettre en place des moyens humains et matériels adaptés. "Il n'est pas possible d'avoir des tags et des graffitis partout qui défigurent le paysage urbain. Lorsque l'on repeint sa porte ou sa façade, il est anormal de voir dès le lendemain ce genre de pollution. On ne fera pas tout en 48 heures. La chasse au tag, c'est une course de vitesse avec les tagueurs. Et, c'est plus long de nettoyer que de taguer. Nous avons la volonté d'éradiquer le phénomène et nous devrions

pouvoir aboutir. Pour prendre les tagueurs de vitesse, nous avons besoin de l'aide des habitants pour signaler les dégradations le plus rapidement possible. Nous n'avons cessé de travailler au quotidien pour faire de notre ville, une ville où il fait bon de vivre" explique Pascal Landréat.

Le coût de cette opération de nettoyage est entièrement pris en charge par la ville pour un total de 3 000 euros TTC inscrit au budget 2004.

Ce nouveau dispositif offert aux Maripontains s'accompagne d'une gestion administrative et juridique rigoureuse. En effet, toute intervention sera conditionnée par un dépôt de plainte préalable auprès des services de la Police Nationale du Point du Jour et par la signature d'une charte entre le propriétaire du bien à nettoyer et la Ville. Celle-ci sera ainsi déchargée de toute responsabilité en cas de dégradation réelle ou supposée du support nettoyé.

Un effort à poursuivre

Les Services Techniques Municipaux suivent toute l'opération. A ce jour, près de 60 m² de surface sur propriétés privées sont à traiter. Un premier bilan sera fait au terme d'une année, avant d'envisager d'autres types d'interventions. Cette opération, qui vise à améliorer le cadre de vie de la ville ne suffira pas à elle seule, à en finir avec ces incivilités, sans la mobilisation active et coordonnée de la population, des services municipaux et des autorités de police. L'expérience montre qu'une suspension des interventions est interprétée comme une véritable victoire pour les auteurs des graffitis. Le message doit donc rester ferme, rapide et permanent. Parallèlement, la municipalité a souhaité établir une véritable collaboration avec la Police Nationale afin que les tagueurs soient plus efficacement identifiés et sévèrement punis. C'est pourquoi, il ne faut pas hésiter à déposer plainte.

Vous êtes victimes de graffitis, contactez les Services Techniques Municipaux au 03 25 71 83 93



Le Plan Local d'Urbanisme doit permettre à la collectivité de mieux exprimer ses projets pour le futur. L'enjeu de la révision du plan d'occupation des sols est donc crucial et l'intérêt de votre participation indispensable

Le PLU est un document de planification et d'urbanisme qui fixe les conditions d'utilisation des sols sur l'ensemble du territoire de la Ville pour les vingt années à venir. Il engage la collectivité dans un véritable projet d'aménagement et de développement durable. Parmi les principaux objectifs retenus pour la révision du PLU, on peut citer : la maîtrise de l'urbanisation et l'étalement urbain (tout en répondant aux besoins communaux en matière d'habitat, d'activité économique et l'équipement collectif), la protection du patrimoine naturel et bâti, la préservation de l'environnement et du cadre de vie, l'amélioration des circulations et la prise en compte des risques d'inondation.

Forces et faiblesses de la ville

Le Conseil Municipal de Pont-Sainte-Marie a voté la révision du PLU, le 28 février 2002. La réflexion sur le PLU s'appuie tout d'abord sur un diagnostic détaillé de l'organisation actuelle de l'espace urbain de la ville ainsi que les tendances économiques, démographiques et sociologiques. Ce diagnostic a ainsi fait ressortir les forces et les faiblesses du fonctionnement de la ville et ses grands enjeux pour l'avenir. Parmi les atouts identifiés sur Pont-Sainte-Marie, on peut citer la triple centralité de la commune avec son



Les différents acteurs travaillent depuis deux ans au futur visage de la ville de Pont-Sainte-Marie

coeur historique, Pont-Hubert et le quartier Debussy. Mais aussi son tissu urbain diversifié et les trois unités paysagères naturelles que sont la vallée de la Seine, le vallon d'Argentolles et le vallon des Guilles. Parmi ses faiblesses, un manque d'équipements publics de proximité, des quartiers isolés ou encore un enclavement de la commune.

Développer la ville tout en conservant son identité

Les enjeux de la commune sont nombreux. Tout d'abord, le développement urbain avec la préservation des spécificités du tissu urbain et l'intégration des extensions urbaines au tissu existant. Ensuite, la conservation de l'identité locale de la commune en préservant le patrimoine bâti, en affirmant les différents pôles de centralité et en construisant l'image de la commune en liaison avec son environnement. Il est aussi essentiel de valoriser les trois unités paysagères naturelles et ce, en fonction de leurs spécificités. Après le diagnostic établi, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) de la commune expose les intentions de la municipalité pour les années à venir. Ce document définit les orientations

d'urbanisme et d'aménagement retenues par la commune, notamment en vue de favoriser le renouvellement urbain et de préserver la qualité architecturale et l'environnement. Le PADD est un document obligatoire et complémentaire au rapport et au règlement du PLU. Il est destiné à l'ensemble des citoyens. Il est consultable en mairie et apporte les informations indispensables à la compréhension de ce dossier.

Vous avez la parole !

La loi SRU préconise une concertation avec la population pendant toute la durée de l'élaboration du projet. Un tel projet ne peut pas se définir en vase clos. Vous êtes donc invités à vous prononcer dans les mois à venir, sur le devenir de votre commune. Des réunions publiques ont déjà été organisées sur l'ensemble des thèmes définis. Une enquête publique sera ouverte à la fin de l'année. Le dossier sera à disposition dans les services de la mairie avec des registres pour y mentionner toutes vos remarques. Celles-ci seront prises en considération et notifiées dans un rapport du commissaire enquêteur pour approbation du PLU début 2005. Alors exprimez-vous, le futur visage de votre ville dépend aussi de vous !

Développer un esprit de solidarité



Les JSP en pleine manoeuvre au camps du Moulinet

L'Association des Jeunes Sapeurs Pompiers de Pont-Sainte-Marie forme depuis une quinzaine d'années les jeunes aux bases du métier de pompier

Créée sous l'impulsion de Claude Stab, l'association des jeunes sapeurs pompiers de la commune compte actuellement 25 jeunes, garçons et filles, âgés de 12 à 18 ans. Chaque samedi, sous la direction du major Daniel Bougault, ces jeunes se retrouvent afin d'apprendre les bases de la profession et d'effectuer les manoeuvres d'incendie et de secourisme de base. La formation de JSP se déroule suivant le programme établi par la Fédération Française des Jeunes Sapeurs Pompiers et est décomposée en trois phases. L'initiation dispense 50 heures dans l'année durant lesquelles les jeunes apprennent l'éthique du pompier, l'historique, la hiérarchie, et la pratique obligatoire du sport. Le certificat (72 h/an) permet de

réviser les acquis de l'initiation mais aussi de se présenter à l'examen de secourisme de base l'AFPS (Attestation de Formation aux Premiers Secours). Les JSP répètent également chaque semaine les manoeuvres dans l'optique du concours de manoeuvres qui récompense le corps dont l'équipe a été la plus adroite et la plus rapide pour effectuer l'exercice donné. Ces concours de manoeuvres permettent aux JSP de se mesurer aux autres équipes du département, de la région, voire au niveau national. Cela favorise l'esprit de groupe et d'entraide mais crée également des liens

d'amitié avec d'autres JSP. L'aboutissement du cursus de JSP est l'obtention du brevet de cadet qui regroupe l'ensemble de la formation du JSP (de l'administratif à l'incendie). La formation, acquise par le cadet, lui permettra d'intégrer le corps des sapeurs pompiers volontaires ou celui des sapeurs pompiers professionnels. La section des jeunes sapeurs pompiers de Pont-Sainte-Marie bénéficie du soutien de l'Union Départementale des Jeunes Sapeurs Pompiers et de la commune par le biais de subventions et de la mise à disposition de locaux. Elle est présente à toutes les manifestations locales et départementales comme les défilés patriotiques ou le parcours du coeur. Si les besoins l'exigent, les JSP apportent leur concours sur les lieux d'intervention comme observateurs.

Intégrer les JSP représente une des voies pour devenir sapeurs pompiers volontaires ou professionnels. Alors si vous êtes dévoué, prêt à travailler en équipe et que le travail de pompier vous plaît, contactez :

Daniel Bougault
1 rue Henri Barbusse
10150 Pont-Sainte-Marie
03 25 81 06 48

Que fait un Jeune Sapeur-Pompier ?

- Il apprend à connaître le matériel d'incendie et les notions élémentaires de son maniement
- Il participe à des manoeuvres régulières
- Il pratique le sport et la gymnastique
- Il s'initie au secourisme, à la discipline et au civisme
- Il peut participer aux rassemblements régionaux, nationaux ou internationaux de jeunes sapeurs-pompiers
- Il se prépare au brevet de cadets de sapeurs-pompiers

Plus généralement, l'association a pour objet de développer auprès des jeunes l'esprit de solidarité, de leur proposer toutes activités concourant à leur plein épanouissement et de les initier aux techniques propres aux sapeurs-pompiers afin de susciter des vocations

Hostellerie de Pont-Sainte-Marie Quant l'art se met à table



Christian et Sandra vous accueillent dans un décor intimiste

Un style de cuisine épuré, moderne et original qui cherche à sublimer les meilleurs produits du marché. Bienvenue dans ce milieu de la haute gastronomie

Venu de sa Normandie natale où il a exercé pendant 25 ans, Christian Chavanon et son épouse Sandra dirigent l'établissement depuis bientôt trois ans. Pour ce chef cuisinier, la tradition et l'innovation sont absolument inséparables. La cuisine qu'il propose est "nouvelle, moderne et authentique" comme il aime à la définir. Mais



Le Filet de bar en ligne aux coques, son risotto au jus de homard, sa ratatouille de girolles et sa purée de patates douces

l'authenticité et la grande cuisine reposent avant tout sur le choix des produits et leur fraîcheur.

Des produits frais et de saison

La recherche du bon produit occupe une grande part de son temps : le choix de saveurs en parfaite harmonie avec le lieu et la saison représente un défi quotidien pour le Chef, qui n'hésite pas à faire son marché chez les meilleurs fournisseurs. Ainsi les fromages (au total plus d'une trentaine de référence) viennent de Boulogne sur Mer, de chez Philippe Olivier, un des meilleurs fromagers de France. Les andouillettes, spécialités locales, sont fournies par Maury et le poisson provient exclusivement des meilleurs ports de pêche de Bretagne et du Nord.

Poussant le perfectionnisme jusqu'au bout, Christian Chavanon réalise ses pains maisons : pain blanc, pain aux 5 graines et pain aux figues ou aux raisins accompagnent ses nombreuses créations culinaires. Le foie gras aromatisé au vin jaune et son fenouil confit au pain d'épice, le suprême de volaille farci aux gambas, piqué à la vanille de bourbon, le saumon fumé poêlé en meurette et ses poires

caramélisées aux lardons, le pain perdu accompagné d'une glace à la cannelle et d'une réduction d'amandes douces et la brioche maison, la bêtise, dessert au café et au chocolat avec une mousseline de bêtise de Cambrai... des plats qui font saliver autant par leur composition que par leur présentation. Parce que c'est aussi ça, le style Chavanon, le plaisir des yeux allié au plaisir gustatif. A chaque plat correspond son assiette. L'Hostellerie fait fabriquer ses assiettes par des artisans verriers de Paris et alors, peut commencer la mise en scène.

La carte des vins est également une merveille. Parmi elle, une sélection des meilleurs crus de la Champagne et de la Bourgogne soit au total plus de 400 références de vins et champagne.

Et le décor ! Ici tout est mis en oeuvre pour révéler le sentiment de bien-être : une salle à manger aménagée dans les matériaux les plus nobles, les compositions florales naturelles et personnelles de Madame jonchent des tables rondes spacieuses et intimes, les murs sont recouverts de tableaux d'artistes... Peu à peu les convives s'abandonnent aux plaisirs de la table.

Hostellerie de Pont-Sainte-Marie
34 rue Pasteur
10150 Pont-Sainte-Marie
03 25 83 28 61

Fermé le dimanche soir, mardi soir et mercredi toute la journée



La spécialité du chef, La bêtise café-chocolat

Le Centre de Formation d'Apprentis Interprofessionnel de Pont-Sainte-Marie peut s'enorgueillir de sa réputation qui dépasse largement les frontières du département

Le Centre de Formation d'Apprentis a ouvert ses portes en septembre 1977. En raison de barèmes draconiens et de financements aléatoires, l'établissement s'avère trop petit dès son ouverture. Construit pour 552 apprentis, il en accueille à la rentrée 77/78 plus de 600, ce qui nécessite dès la première année l'extension des métiers alimentaires et en 1986 la construction d'un restaurant pédagogique. Géré par l'association gestionnaire du CFA Interprofessionnel de Pont-Sainte-Marie qui regroupe des membres de la Communauté de l'Agglomération Troyenne, de la CCI, de la Chambre de Métiers, des organisations professionnelles et des organisations syndicales de salariés, le CFA accueille aujourd'hui un millier d'apprentis.

Les formations

Le CFA Interprofessionnel de Pont-Sainte-Marie propose différentes formations :

- > **Les métiers de bouche**
 - * Boucherie
 - * Charcuterie
 - * Pâtisserie
 - * Boulangerie
- > **Les métiers de restauration**
 - * La cuisine
 - * La restauration
- > **Les métiers de service**
 - * La coiffure
 - * La vente
- > **Les métiers de la mécanique**
 - * Mécanique automobile
 - * Mécanique motocycle
 - * Mécanique véhicules industriels
 - * Carrosserie réparation
 - * Peinture en carrosserie
 - * Démonteur automobile



Remise de prix lors du trophée Maryse et Jean Lenoir

Théorie et pratique

Le CFA est un établissement dans lequel l'apprenti bénéficie d'une formation générale et technologique ainsi que de la pratique qui complète celle reçue dans l'entreprise. L'apprentissage est concrétisé par un contrat de travail de type particulier entre l'apprenti et l'employeur. L'apprentissage a pour but de donner aux jeunes travailleurs une formation générale théorique et pratique en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle, sanctionnée par un diplôme de l'enseignement technologique. Le Centre est chargé d'assurer la coordination entre la formation qu'il dispense et celle qui est assurée par l'entreprise. Un formateur est désigné pour suivre plus spécialement la formation de chaque apprenti et assurer la liaison avec le responsable de la formation dans l'entreprise.

"La plupart des jeunes ne connaissent pas ou mal le système de formation par alternance" explique Jean-Marie Lefort, directeur du centre. Cette voie permet pourtant à plus de 55 % des apprentis de trouver un emploi que se soit dans les métiers de bouche, restauration, service ou mécanique. Et les récents résultats obtenus chaque année par les apprentis ne font que confirmer leur véritable professionnalisme. Si vous avez entre 16 et 25 ans, sans qualification ou pourvus d'une qualification ne pouvant vous conduire à un emploi, ou êtes depuis longtemps en recherche d'emploi, renseignez vous.

CFA Interprofessionnel
9 Rue Robert Keller
10150 Pont-Sainte-Marie
03 25 81 08 01

A lire

Nouveautés littéraires

La Bibliothèque Municipale "La Tour aux livres" vous propose une sélection d'ouvrages à lire pour cette rentrée

"De Gaulle mon père"

Philippe de Gaulle

Editions Plon, 2003

Biographie

S'il est un homme d'Etat qui a inspiré les biographes, c'est bien Charles de Gaulle. Mais qui peut mieux le connaître que son propre fils, ce témoin privilégié qui a vécu au plus près toutes les étapes de son épopée ? Qui peut mieux le décrire en famille, entouré de ses enfants et petits-enfants, et veillé amoureuxment par son épouse, l'écouter quand il parle et ne veut pas être entendu, traduire la moindre inflexion de sa voix et ses silences ?

"Le château de Hurler"

Diana Wynne Jones

Editions Le Pré aux Clercs, 2002
Fiction adolescent

Sophie vit dans le royaume d'Ingary, un univers où la magie fait partie du quotidien. Maudite par une sorcière, Sophie pénètre dans le château du magicien Hurler, où elle découvre l'étrange séduction de celui-ci, apprivoise un démon de feu et provoque catastrophe sur catastrophe...

"Nos secrets de famille - Histoire et mode d'emploi"

Serge Tisseron

Editions Ramsay, 2001

Documentaire

Serge Tisseron montre ici que les secrets familiaux peuvent agir sur plusieurs générations. La "malédiction" ou la "transmission de pensée" n'ont rien à voir avec certains destins tragiques et, apparemment, imprévisibles. Les secrets de famille suffisent ! L'auteur expose avec clarté, en s'appuyant sur de nombreux exemples, comment les découvrir, nous familiariser avec eux et éviter ainsi qu'ils ne pèsent sur la vie de nos enfants.

"C'est pour ton bien - Racines de la violence dans l'éducation de l'enfant"

Alice Miller

Editions Aubier, 2003

Documentaire

Ce livre intelligent et chaleureux dénonce les méfaits de l'éducation traditionnelle - qui a pour but de briser la volonté de l'enfant pour en faire un être docile et obéissant - et montre comment les enfants battus battront à leur tour, les menacés menaceront, les humiliés humilieront.

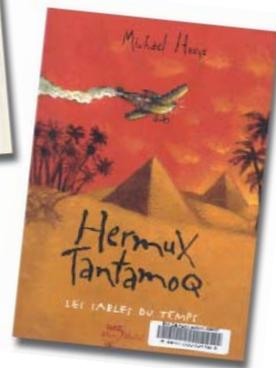
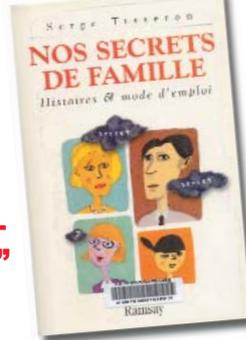
"A la croisée des chemins"

Hosotte

Editions Le Léopard d'Or, 2003

Documentaire

Né en 1936, Georges Hosotte vit et peint près d'Auxerre. Il puise son inspiration dans la nature qui l'entoure, les cerisiers en fleurs, les collines, les villages de pierre. Son



oeuvre offre un grand contraste entre l'exubérance de couleurs de ses paysages et le pathétique de ses portraits.

"Ulik au pays du désordre amoureux"

François Lelord

Editions Oh, 2003

Roman

"La Cause des adolescents"

Françoise Dolto

Editions Robert Laffont, 1988

Documentaire

"Passagère du silence"

Fabienne Verdier

Editions Albin Michel, 2003

Roman

"Érec et Énide"

Manuel Vasquez Montalban

Editions Seuil, 2004

Roman



En bref

La Bibliothèque Municipale "La Tour aux Livres" vient d'acheter une centaine de livres dont certains traitant de la parentalité. Le Centre National du Livre a pris à sa charge la moitié de cette commande soit **800 euros**.

Le 15 octobre prochain à 18 h 15, réunion de mise en route du club lecteurs de la bibliothèque municipale. Création d'un club d'adulte - Gratuit - Inscriptions obligatoires

Poursuite de l'initiation au traitement de texte Word à partir de Janvier 2005. Renseignements à la bibliothèque au **03 25 82 81 28**

La semaine de tous les arts



Fusain de Hervé Szydlowski

de plus, des artistes de qualité vont exposer leurs oeuvres. Un artiste troyen, Philippe Desmonts et ses peintures et d'autres artistes méconnus du public aubois tel Jean-Pierre Bronze, Frédéric Couraillon, Karin, Hervé Szydlowski, pour la peinture, Alexandre Anosov pour la photographie et Maurice Legendre et Rémy Le Guillerm pour la sculpture. Les enfants ne sont jamais oubliés puisqu'ils auront peut être une réponse à cette question "Pourquoi les chats ont-ils la langue râpeuse ?". Joué par la Compagnie de La Boîte Noire, ce spectacle de marionnettes aborde les sujets comme la liberté, la différence, l'interdit et la transgression des codes, invitant ainsi le spectateur à choisir des réponses à ses questionnements.



"Icare", sculpture de Rémy Le Guillerm

Peinture, sculpture, photographie, marionnettes, théâtre et musique vont se côtoyer durant une dizaine de jours à la salle des fêtes

Depuis sa création en 1992, la semaine culturelle Mosaïques est devenue un rendez-vous culturel privilégié de la commune et de l'agglomération troyenne. Une fois

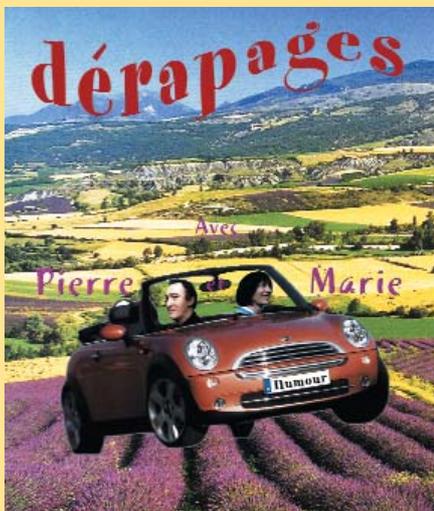
PROGRAMME

"Mosaïques"

Du 5 au 16 octobre 2004 à la salle des fêtes

Entrée libre et gratuite

- > **Exposition du 9 au 16 octobre**, de 14 h à 19 h
- > **Mardi 5 octobre à 19 h 15 et à 20 h 45** : spectacles de marionnettes "Pourquoi les chats ont-ils la langue râpeuse ?" par la Compagnie de la Boîte Noire - 2 séances
- > **Mercredi 11 octobre à 18 h 30** : rencontre avec Philippe Desmonts
- > **Vendredi 16 octobre à 20 h 30** : conférence sur l'art contemporain présentée par Christian Noorbergen
- > **Samedi 17 octobre à 20 h 45** : Théâtre d'humour "Dérapages" joué par la Compagnie Les Tournesols



La Compagnie "Les Tournesols" est composée de Marie Cristal et Pierre Henri Du Roy, auteurs et comédiens, issus des écoles parisiennes de théâtre, Florent et Viriot. Soutenue par l'ancien ministre Christian Jacob, cette compagnie fait petit à petit son chemin et commence à faire parler d'elle dans les milieux parisiens. Après "Tête à tête" et "Elles et moi", jouée en avril dernier dans la commune, les deux acteurs récidivent dans un spectacle de près d'une heure trente, composé de sketches humoristiques. De l'homosexuel qui rencontre une voyante, au couple qui décide de prendre de bonnes résolutions pour la nouvelle année, de l'assemblée générale de la copropriété à l'ancienne vedette de film, tous ses portraits sont croqués avec causticité, souvent proche de la réalité. L'écriture des scénarios est pertinente, le jeu de scène est abouti et l'on s'attache à ses deux personnages qui nous rappelle les duos comiques mixtes à la Guy Bedos et Sophie Daumier. Un bon spectacle à voir absolument et une troupe de comédiens qui ira loin...

Pour une ville propre

Faites de vos chiens des amis de l'environnement

Comme de nombreuses villes en France, Pont-Sainte-Marie est confrontée quotidiennement au problème des déjections canines qui envahissent les trottoirs et les espaces verts. C'est pourquoi la municipalité a décidé de lutter contre la prolifération de ces déjections



Amis des animaux et plus particulièrement des chiens, cet article s'adresse à vous. La lutte contre la pollution canine est un réel problème pour la municipalité et pour les services techniques de la commune. Pourquoi lutter contre les pollutions canines nous diriez-vous ? Et bien parce que parmi les animaux domestiques les plus prisés, les chiens demeurent néanmoins une source importante de pollution dans notre ville. En plus du nettoyage quotidien des trottoirs et des voies communales, le ramassage des déjections canines se fait tous les jours par les agents d'entretiens de la ville. Et comme vous le savez, la propreté des trottoirs est très importante dans notre ville. C'est une affaire d'hygiène autant que d'esthétique.

Un allié efficace contre les déjections canines

Afin d'inciter les propriétaires à ramasser les déchets de leur chien, la Ville, le Comité Consultatif Environnement et Cadre de Vie et le Conseil Municipal Enfant vont mettre en place dès la fin

septembre, un nouveau type de mobilier urbain. Un distributeur gratuit de sacs spéciaux "ramasse crottes", en papier recyclable et biodégradable, muni d'une poubelle, permettra à tous les propriétaires de chiens de ramasser les déjections de leurs animaux de compagnie et de les jeter. Un premier matériel de ce type sera implanté sur l'île Beauséjour. Simple d'utilisation, il présente également l'avantage de bien s'intégrer dans le paysage urbain.

Parallèlement, un arrêté municipal rappelant l'interdiction des déjections canines sur les trottoirs et les espaces verts sera prochainement pris et permettra de sanctionner les infractions. Le montant de l'amende encourue par les contrevenants sera de 11 euros (infraction de 1^{ère} classe).

Ces mesures prises par la municipalité ont pour but de rendre la ville propre, une ville où il fait bon vivre et flâner. Ces mesures seront efficaces grâce au civisme de tous.

Alors, faites un geste citoyen, pensez à ramasser les déjections de votre animal.



C'est sous l'impulsion du Conseil Municipal Enfant et du Comité Consultatif Environnement et Cadre de Vie qu'une quinzaine de nouvelles poubelles ont été installées place Charles de Gaulle, près de la mairie et à certains arrêts de bus.

Ces poubelles à l'allure "design" remplacent les poubelles détériorées. D'autres seront installées en cours d'années sur tous les axes de la commune.

Il faut noter que les poubelles situées place Charles de Gaulle sont vidées tous les jours afin de rendre notre vie plus agréable.





site déterminée, il a fallu collecter toutes les informations, textes, photographies nécessaires à son élaboration. "Le site internet fait partie intégrante de la panoplie des outils de communication des collectivités locales. C'est un moyen pour les Maripontains de dialoguer avec les élus et d'obtenir tous les renseignements possibles sur la commune, son histoire, les associations, les projets mais aussi des liens vers les écoles ou encore le collège" ajoute Pascal Landréat. Déjà au fait, les écoles de la commune sont dotées d'un matériel informatique performant avec accès à internet ce qui permettra aux enfants de se connecter au site et d'obtenir toutes les informations nécessaires. Le guide des services publics locaux, celui de la vie culturelle et associative, des entreprises et du tissu économique local sont autant de moyens pour renforcer le lien social et valoriser un territoire par delà ses frontières. Internet représente également un moyen simple pour décroquer l'administration et faciliter la vie de l'utilisateur. Vous pourrez par exemple d'un simple clic lire tous les articles parus dans la presse sur la commune, consulter la disponibilité de la salle des fêtes, connaître le menu de la cantine scolaire...

Il a fallu près de deux ans de travail pour concevoir et réaliser le premier site web de la ville

Nous avons voulu ce site, non pas pour faire comme tout le monde, mais parce que Internet est un vecteur de communication important et

incontournable de nos jours" explique Rachel Muller, maire adjoint chargé de la communication et de la culture. En effet, début 2001, on recensait plus de dix millions d'internautes français soit un peu plus de 20 % de la population. C'est dire toute l'importance de ce moyen de communication.

Un vrai travail de fond

Pendant près de deux ans, élus et techniciens ont travaillé en commun avant la mise en ligne officielle. Il a tout d'abord fallu déterminer le contenu du site, puis savoir si le site serait créé en interne ou par une société spécialisée. La municipalité a alors décidé de former une collaboratrice de la mairie à la création et à la maintenance quotidienne du site. En effet, le site web doit bouger et "coller" à l'actualité et à la vie de la commune. Une fois la structure du

Un site réactif

Le site doit pouvoir répondre aux questions pratiques que se posent les usagers des services publics. C'est la précision, l'actualisation et la pertinence de la réponse à ces questions qui feront la qualité d'un site. Dès la page d'accueil, un pavé permet de connaître rapidement les actualités du moment. Le site internet de Pont-Sainte-Marie est complet, vivant et évolutif et sera accessible aux internautes dès le 1^{er} octobre prochain. Rendez vous donc sur www.pont-sainte-marie.com



Il était une fois...

La propriété de M. Lebocey



*A l'origine, le parc Lebocey appartenait au domaine du Moulinet.
En 1905, M. Lebocey s'en rend propriétaire et construit sa demeure. Coll. José Mouillefarine*

Voici un extrait de l'histoire du domaine du Moulinet tiré de l'ouvrage historique publié par la ville "Pont-Sainte-Marie, du village à la ville"

Le domaine bourgeois du Moulinet alors estimé à 24 000 francs, fut attribué à Madame veuve Perrier, qui le céda pour le même prix, le 15 avril 1885, à Monsieur Georges Mary, négociant en métaux à Troyes, époux de Madame Marie-Emélie-Prudence Chemin, qui surhaussa la toiture centrale de la maison et la flanqua de deux pavillons à rez-de-chaussée. Monsieur et Madame Mary-Chemin le revendirent ensuite, le 3 avril 1905, pour 40 000 francs, à Monsieur Louis-Pierre Bonbon-Lebocey, industriel à Troyes, qui en était locataire depuis le 21 mars 1903. Voici la description sommaire du domaine au moment de sa dernière vente : "une grande propriété bourgeoise, appelée château du Moulinet, sise au Pont-Hubert,... consistant en une maison de maître comportant rez-de-chaussée, premier étage et grenier ; une maison de concierge, dépendances, avenues, contenant en totalité 6 hectares 75 ares 33 centiares, et tenant des deux côtés à la rivière et des autres à Madame Chambron ou à ses représentants. Quant à la ferme, séparée du château en 1883, elle fut conservée quelques années par Madame Chambron-Perrier, dont les légataires universels, Madame Fanny-Henriette Briançon,

épouse de Monsieur Ch-Alphonse Léonard, et monsieur Vincent Briançon-Constans, sa nièce et son neveu, le vendirent, le 24 septembre 1901, à Monsieur Jean-Marie-Augustin Bardet-Michaut, marchand boucher au Pont-Hubert, moyennant 23 000 francs, pour 20 hectares 37 ares 82 centiares. Monsieur Bonbon l'a rachetée le 8 avril 1913, pour 30 000 francs, elle était alors de 20 hectares 55 ares 16 centiares. Il semble, à lire l'acte de vente de 1901, que Monsieur et Madame Pillard avaient pris les terrains de la ferme à peu près nus et avaient fait construire. Elle avait peut-être été démolie à la Révolution ou était tombée faute d'entretien".

Aujourd'hui (en 1915) la propriété du Moulinet forme un ensemble d'environ 30 hectares d'un seul tenant, traversé de canaux et de cours d'eau et partagé en jardins, parc, bois, terre, etc. Elle entoure un véritable château, celui-là construit de 1909 à 1911 à la place de la maison de 1839, et qui élève des tourelles et ses pignons ornés à la moderne par-dessus les futaies environnantes. La salle et la chambre à coucher de style gothique, garnies de meubles et d'objets anciens, donnent à penser que les recherches qui précèdent seront bien accueillies des hôtes de cette demeure où l'on a su faire sa place au passé. A côté, de coquets communs abritent le jardinier, sa famille et son matériel, tandis qu'un peu plus loin la ferme étale ses bâtiments sans cachet et sans âge, que relève le petit colombier du XVII^{ème} siècle, seul témoin de tant de choses disparues.

Par Louis Morin

Sorties de septembre à décembre

19 septembre

> PATRIMOINE

Journées Européennes du patrimoine.

- 15 h 00 : Visite guidée et commentée de l'église Notre Dame de l'Assomption par Laurence Marquet de l'Office de Tourisme de Troyes.
- 16 h 30 : Concert d'orgue donné par Jean-Marie Meignien, organiste

ÉGLISE DE PONT-SAINTE-MARIE



1^{er} et 8 octobre

(autre dates 29 octobre et 5 novembre, 10 et 17 décembre)

> BIBLIOTHÈQUE

Initiation à Internet (sur deux séances) à 16 h 00 - Gratuit, Inscriptions obligatoires

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

5 au 16 octobre

> EXPOSITION

Semaine culturelle "Mosaïques"
Entrée libre et gratuite
SALLE DES FÊTES



- Exposition du 9 au 16 octobre, de 14 h à 19 h
- Mardi 5 octobre à 19 h 15 et à 20 h 45 : spectacles de marionnettes "Pourquoi les chats ont-ils la langue râpeuse ?" par la Compagnie de la Boite Noire - 2 séances

- Mercredi 11 octobre à 18 h 30 : rencontre avec Philippe Desmonts

- Vendredi 16 octobre à 20 h 30 : conférence sur l'art contemporain présentée par Christian Noorbergen

- Samedi 17 octobre à 20 h 45 : Théâtre d'humour "Dérapages" joué par la Compagnie Les Tournesols

5 octobre

> ASSOCIATION

Repas dansant du club "Les Aînés" avec orchestre
SALLE PONT HUBERT

9 octobre

> ASSOCIATION

Loto organisé par le Centre Social Debussy à 19 h 00
CENTRE SOCIAL DEBUSSY

10 octobre

> ASSOCIATION

Assemblée générale de la FNACA à 10 h 30 suivi d'un repas dansant
BOIS DU BON SÉJOUR

Du 25 octobre au 3 novembre

> BIBLIOTHÈQUE

"Des mains et des mots", atelier théâtre avec Yves Bertrand de 14 h 30 à 16 h 30 - Pour les enfants de 10 à 14 ans
Gratuit - Inscription obligatoire
BIBLIOTHÈQUE SITE DES ÉCOLES
La pièce sera jouée le dimanche 9 janvier 2005 à la salle des fêtes à 15 h 00 et le samedi 15 janvier 2005 à 14 h 00 au domaine de nazareth - entrée gratuite

Du 27 octobre au 3 novembre

> BIBLIOTHÈQUE

"Des mains et des mots" Création d'affiches avec Michèle Caillaud Houël de 14 h à 17 h - Pour les enfants de 10 à 14 ans
Gratuit - Inscription obligatoire
BIBLIOTHÈQUE SITE DES ÉCOLES

6 novembre

> ASSOCIATION

Soirée asiatique organisée par le Centre Social Debussy à 19 h 00
CENTRE SOCIAL DEBUSSY

10 novembre

> CÉRÉMONIE

Conférence sur la Bataille de la Marne animée par Christian Lambart, docteur en Histoire et Piero Cavalleri, professeur d'arts plastiques à 19 heures
SALLE DES FÊTES

11 novembre

> CÉRÉMONIE

Cérémonie du 11 novembre à 11 heures
MONUMENT AUX MORTS

17 novembre

> ASSOCIATION

Vente exposition, et colis de Noël par le club "Les Aînés" de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
SALLE PONT HUBERT

20 novembre

> DANSES

Veillée champenoise organisée par la commune, l'association "Traditions champenoises" et l'association "Lou Champagnat" à 21 h
SALLE DES FÊTES

26 novembre

> BIBLIOTHÈQUE

Mise en route du Club lecteurs à 18 h 15
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Le club lecteur est un petit groupe de personnes qui se réunissent toutes les 4 à 6 semaines pour parler des livres qu'ils ont lus (romans, policiers, BD, sciences...). Des livres sont sélectionnés par le club et lus avant la réunion suivante. Les avis et impressions pourront être publiés dans le journal municipal.

27 novembre

> MUSIQUE

Concert de la Sainte Cécile organisée par l'Harmonie de Pont-Sainte-Marie-Lavau-Creney à 20 h 45
SALLE DES FÊTES

7 décembre

> ASSOCIATION

Concours de belote et repas organisé par le club "Les Aînés"
SALLE PONT HUBERT

11 décembre

> BIBLIOTHÈQUE

Lecture publique "Bestiaire" par la Compagnie Théarto à 16 h 00 - Gratuit - A partir de 12 ans.
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
"LA TOUR AUX LIVRES"

11 décembre

> ASSOCIATION

Petit marché de Noël organisé par le Centre Social Debussy
CENTRE SOCIAL DEBUSSY

12 décembre

> ASSOCIATION

Thé dansant organisé par la FNACA de 14 h à 20 h
SALLE PONT HUBERT

18 décembre

> CONTES

Contes des pays du Nord par Françoise Diep à 11 h - Tout public. Gratuit, Inscriptions obligatoires
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
"LA TOUR AUX LIVRES"

18 décembre

> SPECTACLE

Spectacle de Noël à 15 h "La Perle Magique" présenté par le théâtre "La Tête de mule de Dijon"
SALLE DES FÊTES

Pont-Sainte-Marie se lève avec Khanh Hoa



Une soirée colorée où près de 200 personnes se sont donnés rendez-vous

Créée il y a tout juste trois mois, l'association "L'Aube se lève avec Khanh Hoa" a organisé sa première soirée spectacle à Pont-Sainte-Marie. Les fonds récoltés serviront à améliorer l'accueil des personnes âgées dans une maison de retraite du Vietnam



C'est sous l'impulsion d'Alain Laude et de Maître Hoareau, que l'association "L'Aube se lève avec Khanh Hoa" a vu le jour en avril dernier. Elle a été créée dans le but d'aider une structure d'accueil de personnes âgées et handicapées à Nha Trang, dans la province de Khanh Hoa. En effet, actuellement rien n'est fait pour ses seniors, pour la plupart des malades mentaux ou handicapés, sans famille (nombreux sont les enfants morts lors de la guerre du Vietnam) et sans système de protection sociale, inexistant dans le pays. De retour du Vietnam, il y a tout juste deux jours, Gilbert Roy, président de l'association a dressé un portrait dramatique de la situation. "Ces personnes âgées sont laissées quasiment à l'abandon. L'Etat n'a pas les moyens de les nourrir correctement. Une infirmière s'occupe des 165 pensionnaires de la maison de retraite. L'hygiène et la nourriture sont

précaires. Les retraités vivent à cinq dans une chambre, sans confort, ni intimité. Il n'existe pas de salle de repas, les pensionnaires mangeant à même le sol. Nous nous devons d'aider ces gens à finir leur vie dans des conditions humaines".

D'où l'idée de l'association d'organiser cette soirée avec pour but de récolter des fonds afin d'améliorer les conditions de vie de ses personnes. Au programme des festivités : repas franco-asiatique avec dégustation de salades vietnamiennes, riz cantonnais, nems et pâtisseries locales. Les élèves de l'école de kung fu "Shaolin Vu Ba" de maître Hoareau ont fait une démonstration d'arts martiaux et de danses asiatiques. Distraction également avec des démonstrations de capoeira, danse brésilienne et loterie. Quant à la musique, elle était assurée par Monsieur Somlay, venu spécialement de Paris, avec un répertoire de chansons des années 60-70. Pari tenu pour cette première, car plus de 200 personnes (on a du refuser du monde) se sont déplacées afin d'allier festivité et solidarité.



La danse des éventails

Sécurité

Au abords des écoles, protégeons nos enfants !



La Ville part en guerre contre l'insécurité routière.

Une brochure a été distribuée dans les écoles le jour de la rentrée

En 2003, deux-tiers des accidents corporels ont eu lieu en milieu urbain. Une blessure grave sur deux et une mort sur quatre sont consécutives à un accident en ville. La route est la première cause de mortalité des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Et malgré la volonté affichée par les pouvoirs publics de réduire le nombre de morts, la délinquance routière tue toujours autant. Ce constat est d'autant plus choquant que l'insécurité routière n'est pas le fruit du hasard ou de la loi des séries : c'est une délinquance dont les auteurs ignorent souvent qu'ils peuvent être des assassins. L'insécurité routière doit donc être combattue au même titre que les autres formes de délinquance.

A Pont-Sainte-Marie, la municipalité a décidé de réagir afin de sensibiliser parents et enfants aux dangers de la route. Le jour de la rentrée, des élus se sont mobilisés afin de distribuer un dépliant explicite sur les règles de sécurité à respecter devant les écoles. Initiée par Frédy Mercy, conseiller municipal délégué à la sécurité, la démarche "Sécurité-Ecole : partager la rue, protégeons nos enfants" vient compléter les actions déjà mises en place par la ville en matière de sécurité routière.

Une politique globale de sécurité

Depuis octobre 2002, la municipalité s'est attachée les services d'un policier municipal. Il intervient en complément des auxiliaires de sécurité chargés des entrées et sorties d'école. Fort de son statut de Moniteur-éducateur à la prévention routière et d'Inspecteur Départemental de la sécurité routière à la Préfecture, il intervient également dans les écoles et les centres de loisirs.

La Ville s'est également engagée dans l'amélioration des équipements. Ainsi, afin d'être en conformité avec la législation européenne de 1994, tous les feux tricolores ont été remis aux normes pour un montant de 121 960 euros. Des interventions sur les feux de l'avenue Jules Guesde ont été réalisées afin qu'ils soient programmés en tricolore pendant les heures d'entrée et sortie d'école. Parallèlement, des flashes au xénon ont été installés rue Narcisse Hautelin afin de signaler et protéger le passage pour piétons situé à proximité de la rue Louis Dauvet. Marquage de passages piétons, barrières de sécurité, présignalisation au sol, panneaux de limitation de

vitesse viennent compléter ce dispositif de prévention.

Citoyen de la route

Plusieurs sujets de réflexion concernant l'avenue Jean Jaurès sont actuellement en cours. En effet, cette voirie très large favorise la vitesse et pose des problèmes de sécurité pour les enfants fréquentant le groupe scolaire. Afin d'en ralentir la circulation, la municipalité réfléchit sur l'éventuel aménagement d'un plateau sur-élevé sur 50 mètres et de l'installation d'un îlot central pour protéger le passage. Mais comme il s'agit d'une route nationale, des négociations avec l'Etat sont préalablement nécessaires avant toute décision. Même démarche en ce qui concerne l'aménagement de la place devant le collège Euréka, mais cette fois-ci en concertation avec le Conseil Général. Il est également prévu de mettre en place une piste de sécurité routière dans les écoles afin d'initier les enfants aux règles de la route.

Au delà de la prévention, il est cependant essentiel de transformer la notion d'usager de la route en notion de citoyen de la route et de parvenir à une réelle mobilisation de tous les acteurs. C'est en tout cas le but que s'est donné la ville.



L a



Francine Péric a été récompensée par l'UDAF d'une médaille d'argent

C'est à l'initiative du Centre Communal d'Action Sociale que la Ville a fêté les mamans maripontaines ayant eu un enfant en 2003

Les mamans présentes parmi la cinquantaine invitée, ont été félicitées par le maire, par quelques mots de gratitude. Saluant leur engagement maternel, Pascal Landréat leur a remis une rose ainsi qu'un poème encadré, lu par trois de nos jeunes conseillers municipaux, Mélissa Di Puerto, Djamel Essahli et Adrien

Zunino. Par ailleurs, Francine Péric, également honorée par l'UDAF avec la médaille de la Famille Française, a reçu sept roses pour ses sept enfants.

La médaille de la famille française

La médaille de la famille française est une distinction honorifique décernée aux personnes qui élèvent ou qui ont élevé dignement de nombreux enfants afin de rendre hommage à leurs mérites et de leur témoigner la reconnaissance de la nation.

Cette distinction est attribuée aux mères de familles de nationalité française dont le mari et tous les enfants sont français, aux mères de famille ou aux pères de famille de nationalité française dont les enfants sont français et dont le conjoint ne possède pas la nationalité française, aux pères ou les mères de famille de nationalité française, dont tous les enfants sont français, qui élèvent ou qui ont élevé seuls leurs enfants.

La médaille de la Famille française comporte trois modèles:

- > La médaille de bronze, lorsque la famille élève ou a élevé quatre ou cinq enfants.
- > La médaille d'argent, lorsque le nombre d'enfants est de six ou sept.
- > La médaille d'or, lorsque le nombre d'enfants est de huit et plus.



Les petits bouts ont accompagné leur maman

Un travail de mémoire autour de l'art



Quelques membres de l'AFMD réunis autour du président de la délégation auboise Christian Lambart (debout au centre avec les lunettes)

Réunie à Pont-Sainte-Marie à l'occasion de son congrès national du 3 au 5 juin dernier, l'Association des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (AFMD) souhaite désormais s'appuyer sur des actions culturelles et artistiques pour la transmission du souvenir

Créée en 1991, la Fondation pour la mémoire de la déportation a pour mission d'approfondir et de veiller à la conservation du patrimoine historique de la mémoire des anciens déportés. La Fondation travaille également à la sauvegarde des archives et des sites historiques, poursuit des recherches et des études qu'elle publie, réalise une vidéothèque des témoignages et intervient dans les milieux scolaires. Présidée nationalement par Marie-José Chombart de Lauwe, ancienne détenue du camp de Ravensbrück, la Fondation centre son action sur la recherche historique et la création d'outils pédagogiques. Pour relayer ses actions la Fondation s'appuie sur une

association soeur, celle des Amis de la Fondation pour la mémoire de la Déportation dont le président national est Dany Tétot et le président de la délégation auboise, Christian Lambart.

L'art au service de la mémoire

Les jeunes générations sont évidemment au centre du travail de mémoire qu'effectue sans relâche l'association. Parce que cela n'est pas toujours évident, l'association souhaite s'appuyer sur des actions culturelles et artistiques. C'est ainsi qu'à l'initiative de la délégation de l'Aube, pionnière en la matière, un spectacle de chants et de poèmes composés dans les camps de concentrations, a été interprété par "Les Octaves" au théâtre de Champagne, le samedi soir. Autant de cris de souffrances mais aussi d'espoir à l'attention des nouvelles générations. "Ces actions font appel à l'émotion et c'est l'émotion qui caractérise l'humanité qui est en chacun de nous" a expliqué Pascal Landréat. L'art, c'est la liberté d'exprimer et de laisser libre cours aux idées, au premier rang desquelles on retrouve la liberté, la fraternité et la tolérance. Et c'est autour de ce travail d'expression artistique que souhaite désormais s'appuyer l'AFMD, pour mener à bien des actions dans la perspective de 2005, qui marquera le 60^{ème} anniversaire de la libération des camps de concentration et d'extermination.

Inauguration de l'orgue Paul Chazelle 720 tuyaux et 14 jeux

Au cours des vingt dernières années, l'église "Notre Dame de l'Assomption" a fait l'objet d'une attention particulière de la part des équipes municipales qui se sont succédées. La restauration de l'orgue fait partie du travail poursuivi par l'équipe en place afin de préserver cet édifice culturel qui fait la fierté de tous les maripontains et lavautins

✓ juillet 1985 marque le début des travaux consacrés à l'église "Notre Dame de l'Assomption". Ils dureront dix huit ans, et leur montant représente près de 2 200 000 euros dont 350 000 euros à la charge des communes de Pont-Sainte-Marie et de Lavau.

Après la réfection de la toiture en tuiles vernissées, la restauration de tableaux et de la statuaire, les travaux sur la sonnerie, la restauration des bancs, les différents travaux électriques, la restauration et la mise en valeur de la façade occidentale et la restauration des voûtes du bas côté sud, les derniers travaux en date ont été consacrés à la restauration de l'orgue Paul Chazelle.



Le plus important instrument de l'agglomération troyenne

C'est le 15 août 1854, jour de la fête patronale de la paroisse que l'on décide d'acquérir un orgue dont on confie la construction à Paul Chazelle. Ce facteur d'orgues a beaucoup travaillé dans l'Aube de 1853 à 1879 sous l'égide du Chanoine Thiesson, son pourvoyeur de chantier. Formé à Paris dans une manufacture réputée (Daublaine et Callinet), il hérita d'une excellente tradition tout en assimilant le modernisme d'un métier en pleine évolution. Il faut rappeler que l'orgue "Paul Chazelle" est le plus important instrument de l'agglomération troyenne installé sur l'une des cinq plus précieuses tribunes en bois ajouré du 16^{ème} siècle qui se trouvent dans le département de l'Aube.

Se rapprocher de la conception initiale

Plusieurs travaux effectués depuis son inauguration en 1855 ont peu à peu modifié l'œuvre originale de Chazelle. A la mort des derniers curés résidants, il fallut renoncer à la restauration mécanique, ce qui compromit très vite le bon usage de l'orgue. Son mauvais état a amené la municipalité à le faire restaurer par Laurent Plet, facteur d'orgues à Macey et issu de l'Ecole alsacienne.

Conduit avec beaucoup de soin et de minutie, l'ensemble des travaux a corrigé les mauvais traitements antérieurs. Ils ont également permis de se rapprocher de la conception initiale et des effets sonores réalisés en 1855. Ainsi, la palette sonore originelle faite de 14 jeux (720 tuyaux) a pu être recréée répondant ainsi aux vœux de la municipalité. Afin de faire entendre l'orgue restauré, un concert a été donné à l'occasion de son inauguration par Jean-Marie Meignien, organiste de St Martin Es Vignes et Rémi Ebtinger, organiste titulaire de l'orgue de Pont-Sainte-Marie. Ces deux musiciens ont pu faire apprécier et mettre en valeur toute la palette musicale de ce superbe instrument.



Un public venu en nombre

Un pictogramme pour un meilleur accueil



Faciliter la vie quotidienne des personnes handicapées mentales en milieu ordinaire implique une amélioration de l'accessibilité. Grâce à ce nouveau pictogramme apposé dans tous les lieux publics de la ville, Pont-Sainte-Marie poursuit ses efforts en faveur des personnes en situation de handicap

Nom de code : "S3A" pour Accueil, Accompagnement Accessibilité. Reconnaisable par la juxtaposition de deux visages souriants, l'un de profil, l'autre de face, ce pictogramme signifie que les personnes déficientes mentales peuvent demander de l'aide ou des explications si elles ont du mal à se déplacer, ou à accomplir les formalités exigées. L'objectif est de faciliter la vie de ceux qui éprouvent des difficultés à réfléchir, à conceptualiser, à communiquer et à prendre des décisions, qu'il s'agisse de personnes handicapées, en situation d'illettrisme, migrantes, ou de personnes âgées bousculées dans leur manière de vivre par l'avancée rapide des technologies. Par exemple, plus d'un tiers des usagers des transports en commun s'estiment en situation de handicap lorsqu'ils prennent le train, le métro ou le bus. Un chiffre inquiétant qui a poussé les services publics à réfléchir à des aménagements en terme de qualité d'écoute et d'accueil. Ce pictogramme marque une étape importante dans les travaux de l'UNAPEI (Union

Nationale des Associations de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales). "Respecter la charte d'accueil implique une volonté des collectivités de sensibiliser le personnel et de le former à un accueil de qualité envers les personnes victimes de troubles mentaux" explique Christian Petit, directeur de l'association. Une volonté clairement affichée par le Maire de Pont-Sainte-Marie. "Nous devons avoir avant tout une approche humaine adaptée à ce public. Pour le moment, le pictogramme va être testé à la mairie, la bibliothèque municipale, le Centre Social Debussy, le Point Conseil Emploi... afin de mettre le personnel communal en situation de répondre aux nouveaux besoins des usagers" Cette démarche atteste ainsi des efforts d'accueil pour le public présentant des difficultés d'insertion.

Des aménagements pour faciliter le quotidien

La commune a déjà travaillé dans ce sens pour les handicapés physiques notamment avec l'augmentation de la matérialisation de places "handicapées", au nombre de 19, à proximité des habitations de ces personnes et des commerces. De même, les bordures de trottoirs de la rue du Docteur Roux ont été aménagées et abaissées pour en faciliter l'accès aux fauteuils roulants. La bibliothèque municipale "La Tour aux Livres" bénéficie d'une rampe d'accès et la bibliothèque annexe située dans le groupe scolaire Jean Jaurès possède un ascenseur desservant ainsi les trois étages du bâtiment. D'autres efforts restent encore à faire notamment au niveau de l'accès des bâtiments communaux comme la mairie. Au fur et à mesure des travaux, tout cela sera pris en compte. Concernant la loi du 26 janvier 1984 relative à l'embauche de travailleurs handicapés, la Ville emploie actuellement deux personnes en situation de handicap.

L'affaire de tous

Ce pictogramme normalisé selon la réglementation AFNOR (Association Française de Normalisation) est destiné à être apposé dans tous les guichets ou lieu de passage (caisses d'allocations familiales, caisses d'assurance maladie, centres communaux d'action sociale, gares, hôpitaux, transports, agences bancaires...) qui feront un effort spécifique d'accessibilité. Il a également pour vocation de désigner des services rendus ou des produits de consommation plus particulièrement accessibles. Outre les lieux d'accueil, il concerne donc aussi les entreprises.

Pèle Mêle

Rétrospective de ces derniers mois

14 juillet

Le 14 Juillet fait partie de ces rendez-vous solennels mais aussi festifs qui émaillent la vie de la commune. Cette année encore, Pont-Sainte-Marie a fêté comme il se doit cette journée particulièrement chère dans le coeur des Français. Parcours vélo, concours de pétanque, jeux, démonstrations de boxe américaine, lâcher de ballons, fête foraine ont animés la ville durant deux jours. Sans oublier le tir du feu d'artifice musical, spectaculaire cette année avec l'embrasement de l'église, applaudi par des milliers de spectateurs.



Exposition "Au nom de la rose"

Une superbe exposition de roses a été organisée par l'association "Les Amis des Roses", le 12 juin dernier. Pour l'occasion, la salle Pont Hubert a été transformée en une fabuleuse serre par l'Ecole d'Agriculture de Sainte Maure, les espaces verts de la ville et les Etablissements Paysages Champagne. Un parfum subtil et délicat provenant de quelques centaines d'espèces présentées embaumait les lieux. Par ailleurs, un concours a récompensé les candidats dans différentes sélections : art floral toutes roses, la plus belle rose, art floral junior et art floral toutes fleurs. Près de 500 visiteurs ont été éblouis par tant de beauté et de délicatesse.



Expo philatélique

La Ville, la Société Philatélique de l'Est et le Groupe Cartophile Auboisi ont organisé une exposition du 10 au 16 mai à la salle des fêtes. Une exposition inédite dans la commune et richement pourvue sur des thématiques aussi diversifiées que les passereaux, les inondations en 1910, les écoles dans l'Aube... Un important travail de recherche et de collection qui permet de connaître les histoires locales ou les habitudes du passé.

Rétrospective de ces derniers mois



Marché aux Fleurs

Le 15 mai dernier, la Ville et le Comité Environnement et Cadre de Vie ont organisé le premier marché aux fleurs sur l'île Beauséjour. Tout au long de la journée, promeneurs et acheteurs sont allés à la rencontre des exposants horticulteurs comme Monsieur Collier de Lirey, Mme Courteaux de "Arc en Fleurs" à Charmont sous Barbuise, le centre de formation d'apprentis agricole de Saint Pouange et l'association l'Arbre Vert. Une manifestation qui sera reconduite l'année prochaine.

Parcours du coeur

Plus de 700 personnes se sont données rendez vous afin de participer au traditionnel parcours de santé organisé par la ville le 16 mai dernier. Au départ du Forum Debussy, certains se sont lancés dans les différents parcours pédestres proposés, d'autres sur le circuit VTT, et d'autres encore sur leur vélo pour un circuit de 26 kms. Félicitations aux benjamins Cassandra Bloqué et Kévin Bertrand pour leur parcours de 4 km et à Fernand Rousseau, 86 ans et Gisèle Rouyer, 85 ans pour leur belle santé !



Flamme olympique

A l'occasion des 28^{ème} Jeux Olympiques d'été d'Athènes, le Comité National Olympique et Sportif Français a demandé au CDOS Aube d'organiser un relais de la flamme dans notre département. Ainsi, nous avons pu encourager de jeunes athlètes lors de la traversée de la commune de la flamme olympique. Un parcours qui transmet un message de paix et de fraternité entre les peuples



Journées du patrimoine de Pays Au gré des chemins de pierre



Conférence et animations

De samedi soir à dimanche soir, un circuit de près de 60 kilomètres a permis au public curieux et passionné de découvrir l'histoire de la pierre. La manifestation a débuté samedi soir au château de Droupt-St-Basle avec une conférence sur la pierre proposée par Pierre Cavalleri. Professeur en Histoire de l'Art, il a retracé l'histoire de l'utilisation de la pierre, de la Préhistoire à nos jours. Etayant ses propos par des images, il a su captiver son auditoire. Ensuite, six groupes folkloriques champenois ont chanté et dansé dans le cadre exceptionnel et verdoyant du Château de Monsieur et Madame Paupe. Dimanche, chaque commune participante a mis en valeur son propre patrimoine sous forme de visites, d'expositions et de démonstrations de taille de pierre. Préserver nos bâtiments, garder l'originalité de nos paysages naturels et construits, c'est le message qu'ont fait passer avec succès les organisateurs de la Journée du patrimoine de Pays 2004. Rendez-vous pris l'année prochaine avec pour thème le verre et le fer.



Salle comble pour une conférence originale

Pour la deuxième année consécutive, plusieurs communes de la Vallée de la Seine et des alentours se sont associées afin de participer aux Journées du Patrimoine de Pays

Cette journée est née du souhait de certaines communes de mettre en avant le patrimoine le plus proche de nous, le plus quotidien mais paradoxalement, le plus méconnu. En effet, à côté des monuments les plus prestigieux, les plus connus, il existe des bâtiments modestes, des paysages, des métiers, du savoir-faire dont nous avons oublié l'existence, mais qui méritent tout autant qu'on s'y intéresse.

Une chasse aux trésors culturelle

Cette année, le thème de la pierre était à l'honneur et a donné lieu à de nombreuses manifestations locales autour du patrimoine, des techniques artisanales (taille de pierre, sculptures) et des métiers traditionnels. Quel étonnement pour certains de découvrir que l'on peut encore utiliser les savoir-faire traditionnels pour restaurer le patrimoine. Les jeunes découvrent "qu'ils ont des racines" et prennent conscience de l'histoire de leur région.



La danse aussi à ses traditions



Un public conquis par les prestations des groupes folkloriques

18 juin

Hommage à la résistance

Attachée à œuvrer pour le devoir de mémoire, la municipalité a célébré le 18 juin en accompagnant la cérémonie d'une exposition sur le Maréchal Leclerc

A lors que le pays connaît une tragique défaite et que tout espoir semble définitivement éteint, un homme va oser". C'est avec ces quelques lignes que Pascal Landréat a débuté son allocution. La lecture intégrale du texte prononcé par le Général de Gaulle le 18 juin 1984 a ensuite été lu par la jeune Julie Fournier, membre des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation. Un vibrant hommage a été rendu à celui qui restera toujours dans l'histoire de notre pays comme "L'Homme du 18 Juin". Une exposition sur Philippe Leclerc de Hautecloque, mise à disposition par l'ONAC et l'association Passepoil est venue compléter l'hommage aux résistants.

Jacques Philippe de Leclerc de Hautecloque, dit Leclerc(1902-1947). Maréchal de France en 1952

Cavalier de légende, figure emblématique de la France libre et stratège capable de mener plusieurs styles de combat, Leclerc a la stature du héros. Ses hommes lui ont voué un culte à l'origine de la légende qui entoure son nom. Né dans la Somme en 1902 d'une famille catholique et monarchiste hantée par le culte de la Revanche de 1870, il choisit le métier de soldat. Sa carrière débute comme officier de cavalerie après des études militaires à Saint-Cyr et à Saumur. Très rapidement son caractère s'affirme. Il prend son premier commandement au Maroc à la tête du 38^{ème} Goum. Il devient instructeur à Saint-Cyr et en 1939, attaché au 3^{ème} bureau de la 4^{ème} division d'infanterie. Pendant la campagne de France, il fait preuve de courage et réussit à s'échapper plusieurs fois des griffes de l'ennemi. Après la débâcle, il rejoint l'Angleterre le 22 juillet 1940 et se rallie au Général De Gaulle. C'est le ralliement d'un féodal pour qui le Chef est celui qui ne laisse pas tomber l'épée. Le 11 octobre 1941, une cour de justice française le condamne à mort par contumace. De Gaulle l'envoie en Afrique en août 1940 pour amener le Cameroun sous l'autorité du général de la France libre. A partir de cette colonie, dont il devient Gouverneur, il lance une série de raids en direction du Fezzan et s'empare de Kouffra en mars 1941. Ensuite, après une brillante jonction avec la VIII^{ème} armée britannique le 26 janvier 1943, il participe à la campagne de Tunisie et prend le commandement de la célèbre 2^{ème} Division Blindée (14 000 hommes dont 3 550 sujets de l'Empire). Il débarque en Normandie avec les troupes américaines et a l'honneur de libérer Paris. Sous son commandement la 2^{ème} DB combattit dans les campagnes d'Alsace et d'Allemagne. A partir de 1945, il va en Indochine, puis prend la fonction d'inspecteur général d'Afrique du Nord. Il trouva la mort dans un accident d'avion.



De nombreuses personnes ont rendu hommage à l'Homme du 18 juin



Une première fleur qui fait la fierté de tous les Maripontains

Pour sa première participation au concours des Villes et Villages fleuris, la ville de Pont-Sainte-Marie s'est vue décerner par le Conseil Régional la première fleur nationale

L'environnement est un sujet qui tient à cœur à la municipalité en place depuis mars 2001. En effet, dès son installation, un Comité Consultatif Environnement et Cadre de Vie, présidé par la conseillère municipale Annie Hugerot a été créé avec pour objectif l'amélioration du cadre de vie des Maripontains. Si le fleurissement est un critère prépondérant dans l'obtention d'une fleur nationale, il faut savoir que l'environnement général, la propreté, la bonne gestion du mobilier urbain et des enseignes, toutes les réflexions sur des composantes indispensables à la création d'un environnement favorable à tous, sont également pris en compte. C'est pourquoi, les membres du comité se sont penchés sur le dossier de la collecte sélective pour la rendre effective dès le 1^{er} janvier 2002. Ils ont également décidé de compléter le dispositif des points d'apports volontaires afin de les porter au nombre de dix. Des dossiers certes peu attractifs mais indispensables pour l'amélioration du cadre de vie. Parallèlement, un travail de fond est engagé sur le devenir du Parc Lebocey. Ce formidable "poumon

vert" de 17 hectares mérite toute l'attention des pouvoirs publics. Des propositions seront formulées sur son entretien, sur la protection de la faune et de la flore afin de le rendre attrayant et d'en faire un lieu exceptionnel dans l'agglomération troyenne.

Des efforts pour conserver cette fleur

C'est donc bien cet ensemble de dispositifs qui contribue aujourd'hui à dire que la ville de Pont-Sainte-Marie est une ville propre et bien fleurie. C'est en tout cas l'avis du Conseil Régional qui a décidé de récompenser les efforts de Pont-Sainte-Marie pour sa première participation au concours des villes et villages fleuris. Des efforts consentis par la commune en matière d'équipement avec des investissements dans des vasques et jardinières, des arceaux installés à l'entrée de la ville, des candélabres agrémentés de suspensions, la création de nouveaux massifs dans le secteur de l'église et des achats supplémentaires de plants de fleurs et d'arbustes. René Dubois, Président du Jury régional de fleurissement, Line Bret, Conseillère Régionale représentant le Président Jean-Claude Bachy et Annie Hugerot ont donc apposé la première fleur sur les nouveaux panneaux de la ville qui signaleront désormais toutes les entrées de Pont-Sainte-Marie. "Cette première fleur n'est pas une fin en soi car si nous avons su l'obtenir, nous devons savoir la conserver. C'est pourquoi cette année encore, nous poursuivrons nos efforts pour faire de Pont-Sainte-Marie, une ville où il fait bon vivre" précise le Maire.

Lutter contre l'inaction

La ville de Pont-Sainte-Marie en partenariat avec l'association "Jeunesse et Détente" organise jusqu'à la fin septembre, un "chantier été" dans le Parc Lebocey

Occupier les jeunes pendant la période estivale est un véritable challenge pour les organismes sociaux et les collectivités. D'autant plus qu'il faut trouver un secteur d'intérêt qui les touchent. L'environnement est un thème récurrent qui revient souvent dans la bouche des jeunes adultes. C'est pourquoi la ville de Pont-Sainte-Marie a organisé depuis août un chantier été subventionné par la CAT et l'Etat, sur le site du Parc Lebocey. Encadrés par Jean-Louis Beaudry, éducateur technique, 24 jeunes de l'agglomération troyenne âgés de 16 à 25 ans ont refait une beauté à cet espace de 17 hectares, riche en flore et en faune. A raison de 30 heures par semaine, par groupe de 5 et sur une semaine, ils se sont attelés à remettre en état ce véritable "poumon vert". "Cette action s'inscrit dans le cadre du Contrat de Ville. Elle concerne des jeunes toujours scolarisés. Le but est surtout de permettre à ceux-ci de vivre une expérience professionnelle durant les vacances, autour d'un projet comportant plusieurs phases d'intervention" explique Pascal Landréat, Vice Président de la CAT en charge de la commission Prévention-Solidarité. Les travaux s'effectuent sur une courte durée et accessibles aux jeunes (débroussaillage, taille des arbres et coupe des rejets, mise en état des ponts...). Un travail constructif, valorisant et rémunéré. Actuellement les travaux ont déjà bien avancé : les deux entrées du parc (par la rue Jaffiol et par l'allée du Château) ont été nettoyées et le mur de pierre de



L'entrée du parc est désormais nettoyée de toutes les mauvaises herbes et les arbres ont été taillés

l'entrée a presque retrouvé ses couleurs d'origine. D'autres équipes ont pris la relève et ont défriché les sous-bois et les chemins d'accès afin, en outre, de préparer le terrain pour le repas champêtre organisé le 12 septembre dernier.

Bien sûr, cette action sur le court terme doit pouvoir perdurer dans le temps. L'objectif de ce chantier étant qu'il soit suivi d'un chantier d'insertion pour les personnes en recherche d'emploi.

Qu'est ce que le Contrat de Ville ?

Le Contrat de Ville est un contrat passé entre l'Etat et les collectivités territoriales qui engage chacun des partenaires à mettre en œuvre des actions concrètes et concertées pour améliorer la vie quotidienne des habitants dans les quartiers connaissant des difficultés (chômage, violence, logement...) et prévenir les risques d'exclusion sociale et urbaine. Un contrat de ville dure 7 ans. Il associe d'autres partenaires (organismes HLM, sociétés de transport...) à ces actions sur lesquelles les habitants doivent être informés et consultés.

Au cours du XII^{ème} plan (2000-2006), le contrat de ville constitue l'outil unique de la politique de la ville, contrairement à la période précédente où plusieurs procédures contractuelles cohabitaient. Il concerne aussi bien des agglomérations que des villes petites et moyennes. Au total, plus de 1 300 quartiers et six millions d'habitants bénéficient des actions menées dans le cadre des contrats de ville de la nouvelle génération. Ces actions peuvent être mises en œuvre au sein des quartiers eux-mêmes (réhabilitation de logements, entretien d'espaces publics...) ou à l'échelle de la commune ou de plusieurs communes associées dans le Contrat de Ville (insertion et emploi, prévention et sécurité...).



Une équipe de jeunes motivés à rendre le parc attrayant

Campagne d'appel à don pour la Recherche en Diabétologie 2004

L'association Française des Diabétiques (AFD) est une association au service des patients atteints du diabète. Cette maladie chronique, en expansion constante, touche tout le monde.

Ce problème de santé mondial touche en France 3 millions de personnes. Et ce chiffre ne cesse d'augmenter et risque de doubler d'ici 15 ans. Chaque année, l'AFD soutient la Recherche en diabétologie. Les fonds récoltés lui permettent d'attribuer des bourses à des équipes de chercheurs en finançant leur recherche, nécessaires pour assurer demain la guérison du diabète.

L'AFD en appel à votre solidarité au 01 40 09 24 25



Moins de prospectus dans sa boîte à lettres, c'est possible

Chaque citoyen peut oeuvrer au quotidien pour limiter la croissance constante de la quantité des imprimés publicitaires et journaux gratuits dans les boîtes à lettres.

Ces courriers non adressés correspondent en moyenne chaque année à 40 kg par foyer. Le coût de la collecte et du traitement de ces courriers est à la charge des collectivités locales et donc du contribuable. Si vous souhaitez ne plus être destinataire de ces imprimés, il vous suffit d'apposer un autocollant facilement identifiable sur votre boîte à lettres.

Vous pourrez vous les procurer en téléphonant aux services techniques municipaux au **03 25 71 83 93** et en laissant vos coordonnées.



Recensement 2005

Les premières opérations concernant le nouveau recensement de la population débiteront sur la commune à partir du 20 janvier 2005.

Les agents recenseurs qui viendront chez vous collecter les informations sont des personnes recrutées par le maire. Ils seront identifiables grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figure sa photographie et la signature du maire. Sachez que le recensement est obligatoire et que tous les foyers doivent remplir le formulaire qui leur sera remis par l'agent recenseur. L'agent recenseur peut vous aider à remplir ce formulaire. Toutes les informations recueillies sont strictement confidentielles et ne seront divulguées qu'à l'INSEE. D'avance, merci de l'accueil que vous leur porterez.

Collecte des déchets verts

La société Dectra nous a signalé qu'elle retrouvait encore des déchets verts dans les sacs d'ordure ménagères.

Nous vous rappelons que des sacs biodégradables prévus pour le ramassage des déchets verts sont disponibles en mairie et aux Services Techniques Municipaux.

Flash aux seniors

Si vous n'êtes toujours pas inscrit pour le repas et le colis des anciens, téléphonez au 03 25 81 83 96 ou au 03 25 81 83 97. Le repas aura lieu le 24 novembre 2004 et les colis seront distribués le 15 décembre 2004

PLU BILAN DE CONCERTATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé :

Article 1 : La poursuite de la procédure de révision du P.O.S./P.L.U peut être engagée,

Article 2 : La présente délibération sera affichée pendant un mois en mairie.

Article 3 : La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Aube et à Monsieur le Directeur Départemental de l'Equipement.

Les conclusions du rapport sont adoptées à 16 voix pour, 9 voix contre et 1 abstention

ARRÊT DE PROJET DU PLU

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé :

Article 1 : Le projet de P.O.S./P.L.U révisé de la commune de Pont Sainte Marie portant sur la totalité du territoire de la commune est arrêté tel qu'il lui est annexé à la présente.

Article 2 : Ce projet de P.L.U. arrêté sera communiqué pour avis aux personnes publiques associées, ainsi qu'aux personnes qui ont demandé à être consultées.

Article 3 : La présente délibération sera affichée pendant un mois en mairie.

Article 4 : La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Aube et à Monsieur le Directeur Départemental de l'Equipement.

Les conclusions du rapport sont adoptées à 16 voix pour, 9 voix contre et 1 abstention

ENLÈVEMENT DE TAGS ET GRAFFITIS SUR PROPRIÉTÉS PRIVÉES

Le Conseil Municipal a décidé d'autoriser la prise en charge par la commune de l'enlèvement des tags et inscriptions sur biens privés dans la limite des crédits inscrits au budget.

Les conclusions du rapport sont adoptées à l'unanimité

INSTALLATION CLASSEE SOUMISE À AUTORISATION

- **Demande de régularisation administrative déposée par les Etablissements Vachette**

Le Conseil Municipal a décidé de formuler un avis favorable à la demande d'exploiter de la société Vachette.

Les conclusions du rapport sont adoptées à l'unanimité

CONTRAT DE VILLE 2004 - Subvention à l'Association Régies Services

Le Conseil Municipal a décidé d'accorder une aide de 2 000 euros à l'association Régie Services et

de préciser que les crédits disponibles sont inscrits au budget.

Les conclusions du rapport sont adoptées à l'unanimité

TAXES ET PRODUITS IRRÉCOUVRABLES - Admission en non-valeurs

Le Conseil Municipal a décidé d'admettre en non-valeur les titres 123/1994 de 193,50 euros et 247/1994 de 403,30 euros et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires
Les conclusions du rapport sont adoptées à l'unanimité

RECRUTEMENT DES PROFESSEURS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Le Conseil Municipal a décidé :

- le recrutement des 8 professeurs de l'Ecole Municipale de Musique, à compter du 20 Septembre 2004, en qualité de vacataires, dont le nombre de vacations sera fixé individuellement en fonction du nombre d'élèves, dans la limite de 5 vacations hebdomadaires

- les rémunérations telles que proposées ci-dessus

- de rémunérer les professeurs sur 12 mois

- de leur accorder les mêmes congés scolaires que dans les écoles contrôlées par l'Etat

- qu'ils bénéficient des augmentations de traitement consécutives aux majorations de la rémunération des fonctionnaires.

- que le volume d'heures de cours dispensés, leur nature, ainsi que le nombre de professeurs pourront être révisés en fonction du nombre d'inscrits

Les conclusions du rapport sont adoptées à l'unanimité

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT - Rapport sur le prix et la qualité du service en 2003

Le Conseil Municipal a décidé d'approuver le rapport de la C.A.T. sur le Service Public d'Assainissement pour 2003

Les conclusions du rapport sont adoptées à l'unanimité

SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS - Rapport sur le prix et la qualité du service en 2003

Le Conseil Municipal a décidé d'approuver le rapport de la C.A.T. sur le traitement des Ordures Ménagères 2003.

Les conclusions du rapport sont adoptées à l'unanimité

NAISSANCES



Manon VUILLEMARD, née le 17 avril 2004
Hugo THIÉRY, né le 23 avril 2004
Mélodie ROSSELL, née le 10 mai 2004
Nicolas SCHOLTEN, né le 16 mai 2004
Louis CHAVANON, né le 19 mai 2004
Kévin GRE NOM, né le 31 mai 2004
Célia RAZANAJATOVO, née le 7 juin 2004
Dorian DUBOIS, né le 15 juin 2004
Léna COLLIN, née le 2 juillet 2004
Camille RANDRIAMALALA, née le 8 juillet 2004
Nolan SCATTOLINI, né le 11 juillet 2004
Lilou GALAN, née le 19 juillet 2004
Kylian ANDRÉ, né le 18 juillet 2004
Lou THEIS, née le 9 août 2004
Manon ROSSELL, née le 13 août 2004
Lylou DANNER, née le 14 août 2004
Gwendylène FÈVRE, née le 16 août 2004
Léa PROTAT, née le 17 août 2004
Kevin PASCAL, né le 24 août 2004
Matéo GIL, né le 30 août 2004
Adam SERHANI, né le 31 août 2004

MARIAGE



Mariage du 26 juin 2004 de Lionel CRAFF et de Dominique GAUTHIER
Mariage du 3 juillet 2004 de Bruno COUVREUX et de Emmanuelle GUELORGET
Mariage du 17 juillet 2004 de Loïc ROGER et de Anne-Sophie LUCQUIN
Mariage du 17 juillet 2004 de Nicolas PERROCHE et de GUILLAUMÉE Céline
Mariage du 31 juillet 2004 de Jean-Marc HEMMEN et de Fanny CUVILLIER
Mariage du 14 août 2004 de Philippe DENAGE et de Annie FALINIRINA
Mariage du 21 août 2004 de Marc LETOILE et de Delphine SEGUELAS

DECES



Germaine PETIT veuve BARBIER, 87 ans, décès du 22 avril 2004 à Pont-Sainte-Marie
Marcelle THÉRY veuve LEDHUY, 96 ans, décès du 24 avril 2004 à Troyes
Marcelle ROUGEOT veuve BERTAUD, 88 ans, décès du 26 avril 2004 à Troyes
Daniel PESTRE, 90 ans, décès du 27 avril 2004 à Troyes
Paulette GIN, 89 ans, décès du 27 avril 2004 à Troyes
Philippe VONG, 72 ans, décès du 5 mai 2004 à Troyes
Germaine COLLOT, 93 ans, décès du 17 mai 2004 à Pont-Sainte-Marie
Denise SUTTER veuve KESLICK, 90 ans, décès du 25 mai 2004 à Pont-Sainte-Marie
Fernande HUPPERT veuve GRADOS, 84 ans, décès du 21 mai 2004 à Troyes
Simone MATHY veuve MARTIN, 83 ans, décès du 14 juin 2004 à Troyes
Cosette LEGOÛT épouse FRIQUET, 65 ans, décès du 10 juin 2004 à Paris 13^{ème}
André VERDIER, 75 ans, décès du 24 juin 2004 à Troyes
Alain MÉALARÈS, 54 ans, décès du 26 juin 2004 à Troyes
Joffrette BAFFERT veuve ZAPPAVIGNA, 87 ans, décès du 5 juillet 2004 à Pont-Sainte-Marie
Ginette COLLIN veuve GUERIN, 66 ans, décès du 2 juillet 2004 à Troyes
Marie Louise BAUDRY, 81 ans, décès du 24 juillet 2004 à Pont-Sainte-Marie
Pâquerette LISACK veuve MENUUEL, 90 ans, décès du 8 août 2004 à Pont-Sainte-Marie